



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-PELLOUX

---

Le six novembre deux mil dix huit , à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLY-le-PELLOUX, dûment convoqué le 29 octobre 2018 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-François VERNON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Nombre de Conseillers absents : 3

**Présents** : VERNON Jean-François - BOETTNER Charlotte - VULLIET Jean-Claude - MEUNIER Pierre - VERNEY Jean-Paul - VILLARET Odile - PEREZ Elisabeth- DELETRAZ Michel - FURGET Isabelle - JANTZEN Cécile - BALLIEU Maud

**Absents** : Pascal Saint, Gérard Muron, Marie-Christine Villard

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Le compte rendu de la réunion du 02 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Madame BOETTNER Charlotte, élue secrétaire de séance.

\* Pierre Meunier explique la proposition de la commission d'urbanisme pour réaliser un échange de terrain au début du chemin de la fruitière et garder un passage piéton dans cette zone. **Vote à l'unanimité** pour le principe d'échange et de cession partiel de terrain.

\* Monsieur le Maire présente la nouvelle estimation du service des domaines pour la maison DELETRAZ aux 316 route des Glières qui est entre 50 000 et 70 000 euros. La commission d'urbanisme étudiera très prochainement ce dossier pour faire une nouvelle proposition de rachat aux propriétaires.

\* Délibérations CDG 74 : **vote à l'unanimité des trois délibérations**

- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74 - Complément
- Convention d'Adhésion au service de médecine de prévention
- Convention d'Adhésion au service de prévention des risques professionnels

\* Monsieur le Maire expose qu'il y aura au début de l'année prochaine le recensement de la population sur la commune, du **17 janvier au 16 février 2019** et présente les 2 agents qui s'occuperont de ce recensement.

Deux postes doivent être créés pour le bon déroulement de celui-ci. **Vote à l'unanimité.**

\* Au niveau du parking de covoiturage devant l'hôtel il était prévu de faire des places supplémentaires. L'hôtel étant actuellement en vente ces travaux sont momentanément suspendus.

\* Taxe majorée : il est convenu que la commission d'urbanisme se réunisse pour travailler le dossier et le présenter au prochain conseil.

\* Monsieur le Maire, Charlotte BOETTNER et Jean-Claude VULLIET rendent compte d'un entretien qu'ils ont eu avec les représentants de l'association grandir et créer qui souhaiterait que la commune mette un terrain à disposition pour la mise en place d'une forest school avec des ateliers l'après-midi. Ils demandent un terrain d'environ 1000 M2 pour mettre un local d'environ 60 m2. La commune ne dispose pas de terrain adéquat pour répondre à leur demande.

\* Choix du prestataire pour le changement des fenêtres de la mairie, le choix se porte sur **Ecotherm. Vote à l'unanimité.**

\* Travaux route des écureuils : un bornage sera nécessaire pour démarrer les travaux. Le coût de la maîtrise d'œuvre représente environ 24000 euros, **vote à l'unanimité.**

**Questions diverses :**

- La fibre optique va être installée dans tout le village d'ici la fin de l'année.
- Auberge de Villy le Pelloux : l'activité hôtelière étant momentanément arrêtée, se pose la question du devenir de cet endroit.

Un étude sera lancée prochainement sur les différentes possibilités d'utilisation du bâtiment.

La séance est levée 22h25.

Le Maire,

*Jean-François Vernon,*

